



Mairie

08000 WARCQ

03.24.56.01.62

[warcq@orange.fr](mailto:warcq@orange.fr)

[www.warcq.fr](http://www.warcq.fr)

## Arrêté n° 38 - 2026

### Désignation des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

**Le Maire de WARCQ,**

*Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;*

*Vu la délibération du conseil municipal n° 03-03-2026 en date du 27 mars 2026, fixant à huit (8) le nombre des membres du conseil d'administration ;*

*Vu l'élection par le Conseil municipal de quatre (4) de ses représentants en date du 27 mars 2026 ;*

*Considérant qu'un avis de publicité a été affiché en mairie pendant une durée de 15 jours, afin de recueillir des candidatures d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ; d'associations familiales ; d'associations de retraités et de personnes âgées ; et d'associations de personnes handicapées ;*

*Considérant que les associations informées par voie d'affichage n'ont pas transmis de propositions, il est proposé de nommer des personnes qualifiées, c'est-à-dire qui participent à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ;*

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Monsieur Bernard CORNET
- Monsieur Jacques JULLION
- Madame Carole THOMAS
- Monsieur Joël DANIS.

Article 2 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Fait à WARCQ, le 14 avril 2026.



Le Maire de WARCQ,

Jean-Luc FLAHAUT.